



SB/PQ/LB CP-221207

**Pascal QUIROGA**

CFDT  
06.45.65.69.76

**Romain BRULAT**

CGT  
06.23.90.14.54

**John MONFRAY**

FO  
06.17.22.08.44

**Gilles RIQUET**

CFTC  
06.15.29.0318

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Colère des convoyeurs de fonds

Première prise de contact officielle  
avec le Ministère de l'Intérieur

L'Intersyndicale **CFDT-CGT-FO-CFTC** en colère et désabusée suite à la parution du décret « scélérat » qui relève le montant des fonds transportés en véhicule léger de 30 000 euros à 80 000 euros a été reçue au Ministère de l'Intérieur, **le jeudi 01 décembre 2022.**

Après avoir, une nouvelle fois, renouvelée son amertume après le non-respect de la parole donnée des institutionnels qui a conduit à détruire notre confiance. L'Intersyndicale a fait part au Préfet Olivier de Mazières de ses inquiétudes et des conséquences que produira ce décret :

Des menaces d'agressions multipliées pour les salariés, une pénibilité accrue par de nouvelles contraintes physiques et un risque social à ne surtout pas négliger. De plus, face à l'interprétation quotidienne de la réglementation par nos dirigeants « lobbyistes », l'Intersyndicale **CFDT-CGT-FO-CFTC** a demandé un renforcement des contrôles des diverses activités du secteur.

Après nous avoir écoutés les différents points de vue et fait une synthèse de ce qui a été dit, le préfet Olivier de Mazières a énoncé ses premières propositions :

- Création d'un calendrier de réunion pour l'année 2023 avec l'ensemble des acteurs du secteur Transport de fonds et valeurs ;
- Clarification des règles et des conditions d'utilisation du transport en VL dans un courrier qui sera adressé aux entreprises et aux partenaires sociaux.

Pour l'Intersyndicale **CFDT-CGT-FO-CFTC**, le préfet Olivier de Mazières a donné l'impression de prendre, à bras le corps, les problèmes du secteur des salariés et ses deux décisions indiquent que les choses avancent dans le bon sens. Mais comme le dit le proverbe « chat échaudé craint l'eau froide ». Dorénavant, nous jugerons sur les faits et sur les écrits avant d'accorder notre confiance.